

BELBEID Abdellah. CAS le 02. février 2022.  
Réf. :  
DHC : 1262.

A noter le Directeur  
de la MUPRAS.

Objet : report de la  
prise en charge concernant  
l'opération de la cataracte  
avec l'autorisation N° 91470.

Douzair le Directeur

Suite au report à plusieurs reprises  
de cette opération de la cataracte

comme feu bleus de Sante' Je vous prie de  
bien vouloir reporter ou annuler une prise  
en charge effectuée par les soins dont le résultat  
est pris le 10.02.2022.

Leur résultat est fixé à la clancée faire et  
pour le 17.02.2022. Suite à laquelle un nouveau  
rendez-vous sera donné également concernant  
du mois de mars 2022.

Web et flotte fonctionnent  
Je vous remercierai pour ce -

BELBEID  
4/02/2022

## MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

- Chirurgie de la Cataracte par Phaco-émulsification
- Chirurgie des décollements de Rétine
- Chirurgie Vitréo-Rétinienne et Endo-Oculaire
- Chirurgie des Paupières et des voies Lacrymales
- Angiographies numérisées (Fluo / ICG)
- OCT (spectral domaine 3D)
- Laser (Argon / Yag)

POV le 171-212-22

à 10h



CS

322-04

me lorette FFBZ

### Sur Rendez-vous

25, Route des Facultés (ex. Route El Jadida) Lotissement Gnymer  
Oasis - Casablanca - **Tél.:** 05 22 23 49 89 LG - **Fax:** 05 22 23 49 87

91470



Le 10 novembre 2021

CL NOUR D'OPHTALMOLOGIE  
25 ROUTE DES FACULTES LOT GNYME OASIS  
CASA, 20000  
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE

Identifiant adhérent : 0001262\_1949-07-01\_ABDALLAH

N/REF : 20213140012395

Adhérent : BELBEIDA ABDALLAH

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de ABDALLAH BELBEIDA.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 6002.00 MAD
- Restant à charge adhérent : 4048.00 MAD

Validité de prise en charge : du 10-11-2021 au 10-02-2022.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

Centre d'affaire Allal Benabdellah, 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage. Casablanca.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à ABDALLAH BELBEIDA.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.



#### CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

- La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
- Toute facture doit être accompagnée :
  - ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
  - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
  - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
  - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.

Centre d'affaire Allal Benabdellah, 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage. Casablanca.  
Tel : 05 22 20 45 45 LG - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

engagement  
OK  
DS